



COMMISSION ENVIRONNEMENT- NUISANCES

FLASH INFO – Juin 2023

En route vers le ZERO DECHET : Le compostage

A partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables du reste de la poubelle indifférenciée. Ces déchets représentent 30 % du poids total de la poubelle...



Le compostage est un moyen naturel, simple et efficace de réduire les déchets. Il contribue à la préservation de l'environnement.

Les déchets de cuisine, et les déchets de jardin sont composés de matière organique. En se décomposant, grâce aux bactéries, lombrics, cloportes etc..., ils se transforment en compost qui servira d'engrais pour le jardin.

Deux objectifs : réduire le poids de la poubelle,
améliorer la qualité des sols



Quoi mettre dans le composteur ?

Dans la cuisine : les déchets alimentaires non carnés (épluchures, marc de café, thé en vrac, etc...), les légumes et fruits abimés, épluchures (même les agrumes), serviettes et essuie tout en papier.

Mais pas : les déjections et litières d'animaux non herbivores, les restes de viande ou de poisson, les graisses.

Au jardin : les feuilles mortes des arbres non persistants, les brindilles, les plantes fanées, les mauvaises herbes sans graines, la tonte de gazon en petite quantité...

Mais pas : les feuilles d'arbres persistants, les mauvaises herbes, les graines, les sciures et copeaux de bois, le vieux terreau, l'ail et l'oignon.

Quelques conseils pour obtenir un compost de qualité :

Alterner la matière humide et la matière sèche, (conserver des feuilles mortes)
Surveiller son taux d'humidité (trop humide, il pourrit et trop sec il ne se décompose pas),
Couper les gros déchets en petits morceaux pour faciliter la décomposition, le mélanger régulièrement (notamment à chaque apport de matière sèche).

Si vous n'avez pas encore de composteur :

Versailles Grand Parc vous apporte les conseils indispensables pour bien démarrer et vous offre un composteur en vous inscrivant sur :

<https://www.billetweb.fr/formation-distribution-de-composteur-webinaire>

Retrouvez le guide du compostage individuel le site de VGP :

<https://www.versaillesgrandparc.fr/compostage>

Restons informés ! N'hésitez pas à en parler à vos voisins
Si vous souhaitez nous contacter : environnement@chataigneraie.info